

**VILLE D'EPERNON**

(Eure-et-Loir)  
8, rue du Général Leclerc  
BP 30041  
28231 EPERNON cedex  
Tél. 02.37.83.40.67

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL****2020-74****SEANCE DU 25 MAI 2020**

FB/LN/CJ n°2020/02

Objet de la délibération :

**OBJET****CREATION DU NOMBRE  
DES ADJOINTS****NOMBRE DE CONSEILLERS**

En exercice : 29

Présents : 29

Pouvoirs : 00

Votants : 27

Date de la convocation :  
19/05/2020

L'an deux mille vingt, le 25 MAI à 20h30, les membres du Conseil municipal de la ville d'EPERNON se sont réunis, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur BELHOMME François.

**Étaient présents :**

BELHOMME François, BONVIN Béatrice, GAY Jacques, THÉRON-CAPLAIN Armelle, DURAND Denis, EVENO Patricia, MARCHAND Jean-Paul, PONÇON Anne, BONNET Dominique, JOSEPH Jean, BEULÉ Simone, DAVID Guy, BAUDELLOT Marc, HABEGGER-BRACHET Christine, POISSONNIER Philippe, ROUZET Sylvie, ROYNEL Eric, RICHARD-DUHAMEL Stéphanie, DOKOUROFF Sonia, SAUTEUR Emmanuel, COMBEAU Cécile, CLAIREMBAULT Claire, AMELOT Thomas, DOROL Dalila, ESTAMPE Bruno, HAMARD Roland, MARCHAND Isabelle, CHARRIER Hélène, PICHARD Fabrice.

Formant la majorité des membres en exercice.

Madame Claire CLAIREMBAULT a été désignée comme secrétaire de séance.

**VU** le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L 2122-2,

**CONSIDERANT** que le Conseil municipal peut librement déterminer le nombre d'adjoints appelés à siéger,

**CONSIDERANT** cependant que ce nombre ne peut pas excéder 30 % de l'effectif légal du Conseil municipal,

**CONSIDERANT** que ce pourcentage donne pour la commune un effectif maximum de 8 adjoints ( $29 \times 30 \% = 8,7$  arrondi à l'entier inférieur),

Il est proposé aux membres du Conseil municipal d'approuver la création de 8 postes d'adjoints au maire.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à la majorité des membres présents et représentés,  
2 abstentions : Madame DOROL et Madame CHARRIER.

- **DECIDE D'APPROUVER** la création de huit postes d'adjoints au maire.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

028-212801401-20200525-D2020\_05\_02-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/05/2020

Notification : 27/05/2020

Pour l'autorité compétente par délégation

Fait et Délibéré à Epernon, le 25 mai 2020  
Le Maire,

FRANCOIS BELHOMME